

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 3 Août 2021 de _____

M. le Maire de : LABASTIDE-MONREJEAU

M. le Préfet de : _____

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. Mr Francis BARNETHE qualité Commissaire Enquêteur
M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____
Membres suppléants : M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____
M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 6 Septembre 2021 au 7 octobre 2021

les Mardis de 17h à 19h et de _____ à _____

les Judis de 17h à 19h et de _____ à _____

les Jeudis de 10h à 12h et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Labastide-Monrejeau - 70 chemin de la Mairie

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 17 (2 à 18) feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

M. Francis Barnethe Commissaire Enquêteur 40, chemin de la Mairie 64170 Labastide
Monrejeau

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mardi 7 Septembre 2021 de 17h00 à 19h00 et de _____ à _____

les Judi 23 Septembre 2021 de 17h00 à 19h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les Mardi 7 septembre à 17 heures 00 à 19 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

①

Mme Veuve FERRAV Evelyne, retraitée.
Adresse 495 chemin Peyrot Labastide-Monmégan
Je souhaite voir passer ma parcelle ZA36 en zone
urbanisable à long terme à mes enfants eux mêmes parents
de 3 enfants. Je joins à cette demande un plan de
découpage de la Parcelle pour indiquer mes intentions.

le 23 septembre 2021

M. M. PÉDRIATONNE M. M. LAMIE Propriétaires
des parcelles A404 (372 m²) et A357 (337 m²).

1^{ère} Demande: Mentionner que les parcelles A404 et
A357 sont aménagées - PJ.

2^{ème} Demande: Modification de la surface de l'OAP
et que les 20% du VBD soient inclus
dans les 615 m² de l'emplacement
Réserve - PJ.

3^{ème} Demande: Que les 2 points de liaisons à prévoir
soient positionnés sur les terrains voisins - PJ.

4^{ème} Demande: Prise en charge du déplacement de
Auss compteurs par la commune - PJ.

Pièces jointes: dossier quatre pages. (1 à 4).

② le 23 septembre 2021

LA FOUACADE E. Claude (INDIVISION)

Fait la demande que les parcelles ZC 2, ZC 1
et ZD 86 soient constructibles

P.J.: Extrait du plan cadastral

Madame LABEROU Maryse.

Je vous sollicite afin que ma parcelle ZB 18
passe en zone urbanisable sur la totalité de
la surface afin que mes enfants puissent
construire sur ce terrain et ainsi concrétiser
leurs projets de vie et de plus dynamiser
le village.

P.J.: Projet de découpage de la parcelle
ZB 18.

③ le 28/09/2021

JEAN-SIMON LEBLANC AU NOM DE LA COMMUNE

Reserver une bande de 5m² sur la parcelle ZA 69
le long des parcelles ZA 132 et ZA 131 pour permettre
si besoin la mise en place de réseaux hors Vaine.
Vain PS.

Signature



- Plan cadastral : Direction Générale des Impôts - mise à jour 2020

PS demande de la Commune en PS du Registre

Plan 1

Edité le 28/09/2021 - Echelle : 1/500

